Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

FAITS DIVERS

Pour l'Auditorium.

Le comité des dames chargé de solliciter des souscriptions pour l'œuvre de l'Auditorium, nous communique la liste suivante des dernières sommes souscrites.

Le comité nous prie également de demander aux personnes qui ont reçu des blancs de souscription de les lui renvoyer le plus tôt possible, remplis ou non, pour lui permettre de faire un rapport au comité général.

Santos Oteri, 10 actions; Mlle Irène Benachi, 1; Mme Geo. E. Mann, 1; Mme John Laterrade, 5; Mme T. Tertorich, 3; Mme J. Tertorich, 1; Mme A. Tertorich, Jr, 2; James Wilson, 5; Mme J. S. Albistore, 2; Mme John A. Wogan, 5; Charles Hirsch, 5; F. H. Koretke, 10; Mme B. F. Jonas, 5; Joseph Lenes, 10; Mme Louise D. Goodrich, 5; Mme Charles F. Claiborne, 5; H. W. Churchill, 5; Mme Albert J. Carrière, 5; Mme W. G. Wilmot, 10; Mme H. A. Rathbone, 5; C. F. Beldea, 5; Edgar Grima, 5; Mme Sidney R. Buchanan, 2; J. P. del Corral, 1; Mme A. L. H. Kernion, 10; Mme Robt. Spearing, 2; Mlle Anna Affleck, 5; Mme Wm B. Bloomfield, 5; Mme Paul J. Gelpi, 2; Mme Sarah Gibson Humphreys, 10; Mary Cooper Augustin, 1; Mme Félix Larue, 1 Mme Thomas Sefton, 1.

Total.....$ 140
Reçu précédemment....$ 667

Grand Total.....$ 807

Nouvelles Religieuses.

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'archevêque Chapelle est parti hier matin par le navire Chalmette en destination de la Havane; il était accompagné de son secrétaire, le Rév J. Lorente.

Monseigneur Chapelle a une importante mission à remplir, et il est impossible de dire si son absence de la Nouvelle-Orléans sera prolongée ou non. Les RR. Scotti, Laval, Dempsey et Cartel ont assisté au départ du prélat.

Monseigneur Rouxel et le R. Laval, vicaire-général, auront charge du diocèse en l'absence de l'archevêque.

Bureau de Santé.

Les membres du Bureau du Santé de la ville, les docteurs Weber, Michinard et M. Beach, se sont réunis hier soir sous la présidence du docteur Kohnke.

En ouvrant la séance le docteur Kohnke a dit qu'il était heureux de constater que la mortalité du mois d'août n'avait dépassé la moyenne du mois de juillet.

Les maladies contagieuses déclinent sensiblement.

La plus répandue pour le moment est la fièvre typhoïde, mais une diminution de 50 pour cent du nombre des cas est constaté pour les deux derniers mois.

Le docteur fait une comparaison avec les villes de Washington, Chicago et New York, établissant que la Nouvelle-Orléans jouit actuellement d'une salubrité bien supérieure à ces villes.

Relativement à la destruction des moustiques le docteur Kohnke a dit qu'il avait commencé des expériences dans les citernes du parc Audubon.

L'officier sanitaire, le Dr S. L. Théard, a fait le rappert suivant:

Diphthérie 12 cas, 3 décès; scarlatine 5 cas, 1 décès; typhoïde 37 cas, 16 décès; inspections et re-inspections, 11,112.

En sa qualité de secrétaire-trésorier le docteur Théard a soumis les chiffres suivants:

Reliquat en caisse le 1er août, $1,198.49; recettes du mois, $4,001.81; débours, $4,157.15; reliquat au 1er septembre, $1,043.15.

Le chimiste J. C. Mims a fait l'examen de 124 échantillons de lait, en condamnant 20.

Le bactériologiste, le docteur P. E. Archinard, a constaté 6 cas de diphthérie d'après les analyses faites dans son laboratoire.

Les amendes perçues des réfractaires aux réglements du bureau s'élèvent à $205.

Après la lecture des divers rapports le Dr Kohnke a dit que l'organisation du nouveau bureau était à l'ordre du jour.

Sur motion de M. Beach le docteur Kohnke est réélu président pour quatre ans à un salaire de $5000 par an; puis le docteur S. L. Théard est réélu secrétaire-trésorier et officier sanitaire pour quatre ans. Ses honoraires sont de $2400 par an. Les employés du bureau seront maintenus jusqu'à nouvel ordre.

Le docteur Kohnke a dit qu'il regrettait vivement l'absence du Dr King, qui est actuellement en voyage.

Une furie.

La négresse Alberta Hardy a griffé l'agent Earhardt en pleine figure vendredi soir. Elle faisait un tel tapage au coin des rues Julie et Sud Remparts que l'officier l'arrêta. Ongles et injures de venir à son secours, mais sans succès; mâtée, elle a été mise sous les verrous, et hier matin le juge Hughes lui a infligé $15 ou 30 jours.

Lait falsifié.

Des affidavits ont été formulés hier à la cour du juge Huges contre les laitiers suivants accusés d'avoir mis en vente du lait falsifié:

J. Fricke, rue Cambronne 1521; Mme E. Spurling, rue Magasin 2131; Mme E. Kessler, rue Magasin 2210; C. Abadie, coin Adams et Plume

Par devant le juge Murray, E. Gele, coin Washington et Salcede.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Geo. Neu à Mlle Minnie F. Moers, Jno. H. Phillips à Mlle Ethel S. Tooley, Jno. McAreavy à Mlle Ellen Walsh, Jacob Rosenberg à Mlle Sarah Rosenberg, Pietro Messina à Mlle Rosa Cefalu, Albert Young à Mlle Silva Costes.

NAISSANCES—Mmes Geo. Wilde, un garçon; Jules J. Aldrige, un garçon; Louis Deemert Jr, un garçon; Wm H. Jurgens, une fille; Thos Land, un garçon; Jos Mock, une fille; Emile P. Prieu, un garçon; John E. Hellinger, un garçon; Gabriel A. del Corral, un garçon; Joseph J. Negani, un garçon; Andrew J. Saigeon, un garçon; Jacob Dell, un garçon; Frederick J. Ruth, un garçon; Frank Landry, une fille; Simon O'Neil, une fille; Robert Powers, un garçon; Antonio Capitto, une fille; Jules Girardot, un garçon; Alfred Wilken, un garçon; Adolph Bendir, une fille; Henry E. Bilbeust, une fille.

Décès.—David Levi Jones, 2 ans, 2819 Orchard; Morris Levy, 80 ans, Infirmerie Tours; Elizabeth Brasler, 32 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Mattie Bannister, 19 ans, 518 Sud Rocheblave; Léon Kauferle, 46 ans, 1532 Marigny; Adolph Victor, 61 ans, 1307 Laharpe; Mme Vve Maria Guthrie, 41 ans, 1111 avenue St-Roch; Mme Mary E. Solis, 41 ans, 1342 Espagne; Geo. Kuster, 29 ans, 2656 Chemin du Bayou; Eddie L. Brady, 47 ans, 415 Sud Franklin; Mme Veuve E. Murphy, 74 ans, 710 Troisième; Charles Teuslette, 6 mois, 2219 Allée Bradish; Rosetta Brown, 17 ans, 1422 Annette.

DÉCÈS.

GRANGER—Décédé mardi, 2 septembre à 10:30 heures P. M., âgé de 50 ans, JULES GRANGER, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Granger et Bertier ainsi que la Société de Bienfaisance de la Bateria Guibet, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, 7 septembre, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1026 rue Bourbon, entre St Philippe et Ursulines.

CAILLIER — Décédée mardi, 2 septembre, à 2:30 p. m., âgée de 49 ans, Mme ALB. S. CAILLIER (née Julie Medica), native de la paroisse St-Jean Baptiste, Lne.

BARRÉ—Décédé jeudi, 4 septembre 1902, à 2 heures P. M., à l'âge de 87 ans et 5 mois, BASILE BARRÉ, natif de cette ville.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

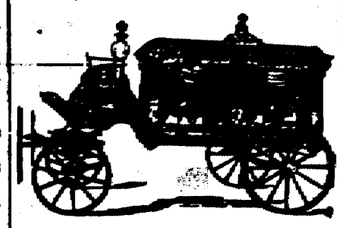

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 909.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1209 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

A LOUER — Cottage élevé de terre, 1445 rue Bourbon, un îlot de la rue Esplanade. Grande cour, dégrés, grand terrain. Prix réduit. S'adresser No 914 rue Mandeville. Possession immédiate.
7 sept—7t

On désire—Chez 1428 Louisiana Ave., une française compétente, sachant faire le ménage et servir la table. 7 sept—1f

AVIS SPECIAUX.

Le Dr C. GEORGE LANAUX
DENTISTE,
Est établi permanemment dans la Bâtisse Machoca, rue du Canal, Bureau No 723. 7 sept—1f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 6 septembre 1902.

Le public est par le présent avis prévenu que la succession demande par nous à M. Charles Handy et renommé partenaire Robert J. Massey, notaire public, a été mis en demeure d'en révoquer.

Mme MARIE L. VERGÈS,
PIERRE L. VERGÈS.
7 sept—7 11 16

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1902.

SIÈGE DE L'ASSOCIATION D'AMELIORATION du Parc de Ville—Des soumissions seront reçues jusqu'au 15 septembre 1902, à 7 heures et demie P. M., pour l'obtention du privilège d'exploiter un carrousel et chevaux de bois, dans le Parc de Ville, privilège qui commencera le 1er janvier 1903. Les soumissions seront ouvertes par le Comité Exécutif le 15 septembre 1902, à 7:00 heures P. M. précises. Les soumissionnaires devront soumettre un dessin du genre, avec spécifications des ouvrages proposés par eux et le coût approximatif de son exécution; et ils spécifieront le montant offert, séparément pour un privilège de 1, 2, 3, 4 et 5 ans. Adresser toutes soumissions à V. Aucoin, président du Comité Exécutif, coin des rues St-Pierre et Marais. Le Comité se réserve le droit de refuser l'une quelconque ou toutes les soumissions.

CHAS. DITTMANN,
Sec. Comité Exécutif.
Sept—3 5 7 10 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Une Occasion Magnifique
—POUR UN—
Placement sûr et Rémunératif.
Trois Jolies, Neuves et Agréables
MAISONS DOUBLES,
2646-48; 2640-42; 2664-66 rue Ursulines, près de l'avenue Broad, admirablement subdivisées, ayant gaz, water courant, chauffe, etc., avec porte, hangar avec chambre. Toujours occupées et rapportant $360 par an chaque. Location cinquennale.
—Egalement—
Un grand et Magnifique Terrain, avenue Broad, près Ursulines.
Sera vendu MARDI, le 23 septembre 1902, à midi, à la Salle d'Encan, 311 rue Baronne où le plan est exposé.
Conditions—Un tiers en plus comptant, balance à 1 et 2 ans. 8 0/0 d'intérêt et signatures usuelles. Les taxes de 1902 sont payées. Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant P. J. Paterna, notaire. Dépôt de 10 0/0 à la vente.
PAUL & GURLEY, Encanteurs.
7 sept—7 23

Denis, Danziger & Tessier.
ANNONCE JUDICIAIRE
STOCKS STOCKS STOCKS
Billets à Ordre.
No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI 11 septembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 15 avril 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un autre ordre dudit Hon. John St Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, pardevant W. F. Brewer, notaire, le 18 juin 1902, dans l'affaire et dessous intitulée, et d'un autre ordre dudit Hon. John St Paul, juge, ordonnant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire No 43,390 succession de Marie T. Baumgarden, femme de C. E. Schepp et C. L. Schepp, connu et dûment, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, pardevant J. C. Wenck, notaire, le 2 juillet 1902, en propriété suivante, à savoir:
1° Cinquante actions du stock commun de la "New Orleans City Railroad Company", représentées par le certificat No 876, daté le 27 octobre 1899, de la valeur de $100 chacune.
2° Cinq actions de la "Prytania Street Market Company, Limited" de $10 chacune, représentées par le certificat No 17, daté le 2 septembre 1899.
3° Cinq certaines billets à ordre de plusieurs possesseurs, se montant à $1,474, d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
31 août—31—sept 4 7 10 11

Fitzpatrick & Lambert.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE
JOLIS MEUBLES ET PIANO
Au No 632 rue Gravier.
ENTRE ST-CHARLES ET CAMP.
Lundi, 8 septembre 1902, à 11 A. M.
Il sera vendu sous l'acte 187 de 1898 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour satisfaire l'emmagasinage, l'assurance et autres frais sur meubles emmagasinés par William Rolle, pour partie inconnue mais supposé d'être W. T. Waterman, pour le compte de qui cela peut concerner, à savoir: Piano droit, meubles de chambre à coucher et de salle à manger, tapis, matelas, stores de fenêtres, décorations de lit, vaisselle, machine à coudre, livres, chaises de Vienne, literie, etc.
Conditions—Comptant. Frais de limite.
FITZPATRICK & LAMBERT, Encanteurs, Bureau 634 rue Commune.
28 août—28 31—sept 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James B. Rosser, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion et Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9,555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26me jour de septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt de Mme Catherine Gavin, veuve de Patrick Mannion et Manning, étant un tiers indivis en pleine possession et tous les droits d'usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans la deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Conti, Johnson et Bienville, désigné comme lot No 6 et mesurant 27 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS B. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 août—27—sept 2 7 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

Mardi, le 23 septembre 1902.
No 929 rue Espagne.
Résidence en bois à un étage.
No 66,264—Cour Civile de District—Division B.
Succession de Mme Jules Domingon.
PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St-Paul, juge, et daté le 29 août 1902, et adressé à Peter Gallagher, l'un d'eux, en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après désignée, à savoir:—
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 274, borné par les rues Espagne, Bourgogne et Mandeville. Ledit lot est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par Geo. E. Grandjean, et mesurant, en mesure américaine, 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et faisant partie du lot original No 275. Voyez le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant acquitter les taxes de ville et d'Etat de 1902, plus que l'acte de vente, pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait au moment de l'adjudication.
CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.
23 août—23 24 31—sept 7 14 21 28

Macon & Kernaghan
ANNONCE JUDICIAIRE.
Charmant Cottage-Résidence
Avec vastes Terrains,
No 1921 rue Saint, entre les rues Camp et Chestnut, et quatre excellents lots de terre, avec améliorations, coin N. E. des rues Camp et Saint.
Dans un des plus jolis voisinages dans cette section de cette ville.
Eglise Presbytérienne Sumnanal, en liquidation.
No 67,720 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 126 rue Carondelet. — JEUDI, le 18 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311, rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Les quatre excellents lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte qui en dépendent, situés dans le faubourg Avart dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots au deux, trois et quatre dans l'Ilet No trente deux, borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Saint; sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 112 et lesquels mesurent ensemble cent vingt cinq pieds de face à la rue Camp sur cent un pieds et six pouces de profondeur et façade à la rue Saint, les No 4 formant l'emplacement des rues Camp et Saint.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois sur le façade qui peut être facilement et à peu de frais transformée en une résidence, et dans le fond une petite bâtisse en bois.
2° Le charmant cottage-résidence No 1921 rue Saint, dans le même district et lieu, en outre à la propriété et dessus décrite, ruisé de la banquette, contenant 5 d'une hauteur en fer et contenant galeries, vestibule, six chambres, chambre à bain, office, hangar, cave, etc. Le terrain est composé de deux certaines lots de terre désignés par les numéros cinq et six, dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et est contigu à la même propriété, et mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Saint sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet à un bail expirant le 30 octobre 1902, rapportant un loyer de $22.50 par mois avec privilège de renouvellement pour un an.
La propriété de l'enseigne peut servir comme résidence, et le cottage est un aussi joli petit "home" que l'on puisse désirer, avec vastes terrains tracés en jardin de fleurs et pelouse. Les deux propriétés sont embellies par quelques arbres d'embrage les plus jolis de ce district. Le voisinage est un des meilleurs.
Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, de crédit, s'il en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables jus un et deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, hommaires d'avoué: les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux porteurs ou porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat devant rester aux acquéreurs au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Percy S. Benedict, notaire, aux frais des acquéreurs.
Beak, Walshe & Beak, avocats.
17 août—17 24 31—sept 7 14 18

J. Paul Hecker.
ANNONCE JUDICIAIRE
ATTENTION!
Placeurs et Spéculateurs,
Dans l'affaire de la succession de James Kelly.
No 67,572— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.
PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 11 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 août 1902, par l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Miro, mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, cent pieds de profondeur sur la droite sur une ligne parallèle à la rue Miro, vingt neuf pieds, cinq pouces et cinq lignes, dans le fond sur une ligne parallèle à la rue Dumaine et courant vers la rue Galvez, de là vingt-neuf pieds sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Miro, quarante quatre pieds, deux lignes sur la ligne du fond, parallèle à la rue Dumaine et cent trente six pieds, dix pouces et six lignes à gauche, sur une ligne courant de l'extrémité de la dernière décrite ligne à la rue Dumaine. Le tout conformément à un plan dressé par J. A. Castaing, daté le 26 juin 1855 et déposé comme plan No 43 au livre de plans No 5, en l'étude d'Amédée Dussel, ancien notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent plusieurs maisons en bois contenant à peu près 12 chambres, cabinets, hangars, citernes, etc.
Conditions: Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans et garanti par des billets et lieu de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, les taxes de 1902, d'Etat et de ville, devant être divisées en proportion entre l'acquéreur et la succession; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant George Montgomery, notaire, Liverpool & London & Globe Building, aux frais de l'acquéreur.
H. M. Amiey, avocat.
19 août—19 17 24 31—sept 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés Avantageusement situées
Dans le Troisième District
No 1920
Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.
Nos 1927-1929
Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.
2
Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.
Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.
No 66,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placeurs J. Spear, Encanteur — Bureau No 618 rue Commune—
Mercredi, 10 Septembre 1902,
à midi il sera vendu à l'enchère publique à savoir
BUREAU ET BOURSE
No 618 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement in et rendu en pleine cour le 30 juillet 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° 2 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 96, borné par les rues Delaronde, Lesseps, Egana et Charters, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M. F. Daniel, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 3 formant l'encoignure des rues Delaronde et Egana.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, en ou quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 242 (autrefois Ilet No 4), borné par les rues St Bernard, St Claude (autrefois Rues Bedouin), Columbus (autrefois Mystérieuse) et Marais (autrefois Pinsonat). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edmar Pilié, daté le 2 juillet 1902, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Meunier, notaire, le 19 juillet 1902, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 142 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure St Claude et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St Bernard, le même largeur sur la ligne du fond et 92 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence à deux étages retirée de la rue, ayant salon et salle à manger avec portes à coulisses, 3 grandes et 2 petites chambres au premier étage, 3 grandes et 2 petites chambres au second étage, galerie de devant aux deux étages, grande haute ayant 4 chambres, gaz, eaux d'étanche, citerne, etc. Portant le No municipal 1239 avenue St Bernard.
2° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 242 (autrefois l'Ilet No 4), désignée par la lettre B, d'après un croquis d'Edgar Pilié, et formant maintenant (et faisant une partie de) les désignés par le No 9, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt) et d'après lequel croquis d'Edgard Pilié, ledit lot commence à une distance de 168 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Columbus, 31 pieds 11 pouces de face sur la ligne du fond le séparant de la lettre A sur ledit croquis, sur une profondeur de 30 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 67 pieds 3 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers la rue Marais.
Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 1227-1229 rue Columbus.
Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance à un, en à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assumant les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et dire pour cent pour sûreté d'avoué en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais des acquéreurs.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
Clegg & Quintero, Jerome Meunier et George W. Flynn pour les défendeurs.
10août—10 17 24 31—sept 7 10

J. L. Onorato.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage Double, Nos 1920-22 rue Howard, coin Brute.
Et la maison double à deux étages immédiatement derrière le fond, connue comme Nos 2328-30 rue Brute.
A l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 septembre 1902 à midi.
Succession de Frederick W. Heath
No 68,119—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre signé le 15 août 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à l'heure, l'endroit et dans l'affaire ci-dessus indiquée comme suit:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Brute, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Brute de 195 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Brute.
Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec
J. L. ONORATO.
Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
J. B. Rosser Jr Esq., avocat.
17 août—17 24 31—sept 7 14 21 28

Succession de Esther Loughrin, femme de Ernest Harson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,486—Division D—Attendu que Ernest Harson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession ci-dessus Esther Loughrin, femme de Ernest Harson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devait pas droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. E. et O. S. Livedais, avocats. 29 août—29—sept 2 7

Succession de August Uhle.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 68,165—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en souvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August Uhle, jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Beak, Walshe & Beak, avocats.
3 sept—3 7 13

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—			
N'lle-Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	8:00 a m
Arrive à—			
Meridian.....	1:00 a m	3:40 p m	1:10 p m
Part de—			
Meridian.....	1:00 a m	3:45 p m	——
Arrive à—			
Birmingham..	3:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga..	5:40 a m	10:30 p m	——
Lexington....	8:15 p m	6:40 a m	——
Cincinnati ...	7:30 p m	8:35 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:00 p m	——
Part de—			
N'lle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à—			
Meridian.....	1:30 a m	3:45 p m	——
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	3:45 p m	——
Arrive à—			
St-Louis.....	7:04 p m	7:55 a m	——

Ds N'lle-Orléans	7:30 p m
Arr à—	
A Chattanooga	5:40 a m
A Knoxville	1:15 p m
A Bristol	5:40 p m
A Washington	8:35 a m
A Philadelphie	10:15 a m
A New York	12:45 p m

CHARS Sleeping Cars Repas à la carte

No 4 Pan American Special, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittant à 9:10 heures a. m. Ce train offrant des chaises dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chaises restaurant jusqu'à Chattanooga.
No 2 Limited, quittant à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chaises dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chaises restaurant servant dans les repas jusqu'à Cincinnati et New York.
No 6 pour le Riviera aux Pearlington, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittant à 4:00 heures p. m. tous les jours, les dimanches compris.
Les trains d'excursion des dimanches et des mercredis pour les points Bay Louis quittant à 7:45 heures a. m. comme d'habitude.
L'excursion du mercredi ne va pas jusqu'à Mandeville.
No 6, les jours de semaine, fait connection à Pass River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington.
No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les semaines seulement.
J. P. WELLS, D. P. A.
R. R. SHELBY, G. A.
BEN. H. SMITH, G. P. A.
R. J. ARMISTEAD, A. G. P. A.
Téléphone— Nouvelle-Orléans, Lne.

SOUTHERN PACIFIC
(Sunset Route)
H. L. & T. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.
Trains, Chars Fauteuils, Pullman Standard et Dortoirs d'Excursion pour San Francisco sans changement.
Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Houston sans changement.
Billets de Touristes d'été pour Denver Pueblo et Colorado Springs, $40.50.
Pour Cheyenne, W. M., $44.75.
Envoyez dix sous en timbres pour une copie du "Southern Pacific Blue Book" avec 200 routes.
Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.
F. S. DEUSER, A. G. P. et T. A.
No 317 rue Natchez.

Southern RAILWAY
La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 35		Malle Express No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	8:30 A. M
Arrive à Atlanta	11:45 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	6:00 P.